

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le trente mars deux-mille-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ceillac, dûment convoqué le vingt-quatre mars deux-mille-vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Emile CHABRAND, Maire.

Présents : Emile CHABRAND, Didier BERTRAND, Béatrice LUCHE, Bernard VALLERIAN, Séverine EYMARD, Amélie FOURNIER, Mathilde GAUTHIER et Romain MARROU.

Absent excusé : Yannick FOURNIER pouvoir à Emile CHABRAND, Denis RICHARD pouvoir à Bernard VALLERIAN.

Absent : Valérie PERRON.

Secrétaire de séance : Amélie FOURNIER.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 8

Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part au vote : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENUS : 0

### **Objet : Délégation au Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Eclairage Public (SIGDEP)**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Commune qu'il y a lieu de procéder au vote du délégué et de son suppléant au Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Eclairage Public.

Après concertation une liste comportant 2 membres est présentée :

Denis RICHARD Conseiller Municipal, titulaire

Yannick FOURNIER Conseiller Municipal, suppléant

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le dépouillement donne les résultats suivants :

Liste : 10 (dix) voix

Denis RICHARD est élu délégué titulaire et Yannick FOURNIER est élu délégué suppléant au Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Eclairage Public.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Emile CHABRAND

